

Contribuez à l'enquête « Hérisson d'Europe » sur le territoire du Parc Livradois-Forez.



© Charles Lemarchand

Véritable « baromètre de la biodiversité », ce mammifère si mignon semble désertier nos campagnes.

Victime des pesticides, du trafic routier, de la suppression des haies, la vie du hérisson n'est pas de tout repos.

L'objectif de cet inventaire est d'estimer la population sur le Livradois-Forez, et d'identifier les zones où le hérisson est victime du trafic routier.

Les résultats nous permettront à terme de mettre en place des actions pour sa préservation.

Le hérisson (*Erinaceus europaeus*) :

- Régime alimentaire : insectivore opportuniste
- Période d'activité : mars à novembre
- Reproduction : vivipare, allaite ses petits
- Solitaire hors saison de reproduction
- Répartition : Europe occidentale, Europe du Nord
- Protégé en France par la loi depuis 1981

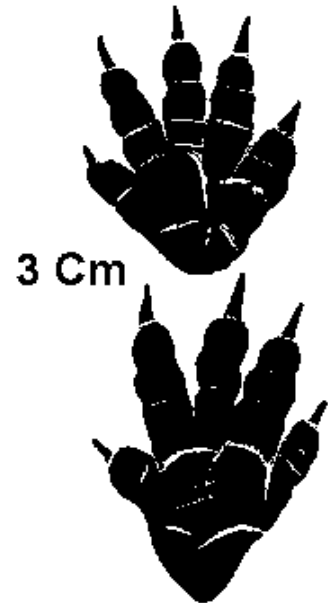
Comportement

Il fait énormément de bruit en se goinfrant : grogne, s'énerve, envoie de la terre à plusieurs mètres lorsqu'il gratte le sol, fouille parmi les feuilles, renifle bruyamment.



Crotte de hérisson

Traces de hérisson



Où et quand l'observer ?

Il peut être partout ! Dans le jardin, en ville, en campagne, sur la route. Toutes les observations de hérisson (vivant ou non) nous intéressent !

Tout ce qu'il faut savoir sur ce drôle d'animal.

Le Hérisson est votre allié au jardin car il est le prédateur de nombreux « ravageurs » qui se nourrissent aux dépens de vos cultures. Il se nourrit principalement de limaces (un individu consomme environ 4 kg de limaces en une saison !) et d'escargots mais ne rechigne pas à dévorer des vers de terre, des chenilles, des hannetons, des charançons.

En période d'activité, il dort tout de même 75 % de son temps. Il est actif surtout la nuit.

En été, la Hérissonne donne naissance à 4 à 5 petits nus et aveugles.

Un adulte doit faire a minima 600g avant de commencer à hiverner (taille d'un melon, environ).

L'espérance de vie du Hérisson est d'environ 2 ans.

A faire et ne pas faire :

- Attention à la conduite de nuit ! Si vous êtes en voiture, faites votre possible pour éviter les hérissons qui chassent les vers de terre sur l'asphalte mouillé.
- Ne dérangez pas le hérisson dans son sommeil, pendant la journée ou plus généralement lorsqu'il hiberne. Veillez donc à limiter les perturbations aux abords de son nid douillet.
- Avant de remuer, de tailler, de débroussailler ou de brûler un tas de feuilles ou de branchages, vérifiez qu'un hérisson n'y a pas fait son nid, cela pourrait fortement le déranger, voire le blesser. Tondeuses et débroussailleuses sont une cause majeure de blessures sur les hérissons.
- Evitez de recueillir un hérisson adulte, blessé ou non. Dans de nombreux cas, ses chances de survie sont très réduites malgré les soins que vous lui apporterez. Mieux vaut le laisser dans la nature.
- Le hérisson se déplace sur un grand territoire (il peut parcourir plus de 4 km par nuit). Pour lui faciliter la tâche, laissez une ouverture d'au moins 15 cm de côté à la base de vos murs ou de vos clôtures.
- Equipez vos piscines, regards de canalisations et autres trous de couvercles ou « d'échelles de secours » (une planche en bois inclinée ou un grillage). Le hérisson peut ainsi ressortir sans difficulté. Ces aménagements serviront également à bien d'autres animaux...

- Contrairement aux idées reçues, il est très mauvais de laisser du lait ou des croûtes de fromage à un hérisson. Même s'il semble s'en régaler, cela le rend très malade et peut lui être fatal. Le mieux est de lui laisser la possibilité de trouver ses proies dans un jardin naturel.
- Comme les ours ou les marmottes, le hérisson hiberne pendant la mauvaise saison : il affronte cette période de disette dans son nid douillet sous un tas de bois, ou dans une haie, qu'il remplit de feuilles, mousses, brindilles... de la fin de l'automne jusqu'au premier soleil du printemps.
- Pour aider le hérisson à passer l'hiver ou pour qu'il élève douillettement ses petits, laissez des tas de feuilles et de branches dans votre jardin.